

PLAN DE COURS

**Département de sociologie
Université du Québec à Montréal**

Sigle : SOC8915 **Groupe :** 20

Titre : Problématiques sociologiques contemporaines –
La sociologie face aux totalitarismes

Session : Automne 2020

Enseignant : F. Guillaume Dufour
Téléphone : (514) 987-3000 poste 7015
Bureau : A-5310
Courriel : dufour.frederick_guillaume@uqam.ca

AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Boîte courriel UQAM

La boîte courriel est activée automatiquement dans les 48 heures suivant l'inscription à au moins un cours.

Pour y accéder aller au :

<https://servicesinformatiques.uqam.ca/services/Courriel%20%C3%A9tudiant>

Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription

SOC8915 Problématiques sociologiques contemporaines

La sociologie face aux totalitarismes

Automne 2020

Professeur: Frédérick Guillaume Dufour

Bureau : A-5310

Téléphone : 987-3000 : 7015

Disponibilités : Mardi 9h00-12h00

Mercredi : 9h00-12h00

Descriptif

Examen du corpus théorique: de la philosophie politique aux théories sociologiques du politique. Sociohistoire de la modernité politique. Catégories de la modernité politique: État-nation, démocratie, droit, citoyenneté, société civile. Modalités d'institutionnalisation du politique: gouvernement, gouvernementalité et gouvernance. Théories des formes de l'État. Discours politique, groupes, partis et mouvements sociopolitiques.

Présentation du cours

Ce séminaire sera consacré à l'étude du totalitarisme et à d'autres formes de régimes autoritaires que les sociologues et d'autres disciplines des sciences sociales ont cherché à expliquer et à comprendre au 20^{ème} siècle. Nous retracerons la trajectoire particulière du concept de totalitarisme qui fut revendiqué pour expliquer autant des phénomènes sociaux que des régimes politiques dès le début du 20^{ème} siècle. Nous nous intéresserons aux explications des régimes totalitaires proposés par les théories classiques du totalitarisme, ainsi qu'aux théories rivales qui ont cherché à expliquer les phénomènes autoritaires et le fascisme. Nous nous intéresserons en particulier aux institutions et aux dynamiques sociales au sein des régimes dits totalitaires en portant une attention soutenue au cas de l'Allemagne nazie. Enfin, après avoir survoler les débats sur le fascisme, nous reviendrons sur les analyses du populisme dans le monde contemporain.

Calendrier des lectures

Le plan de cours contient la liste des lectures obligatoires. L'ensemble des lectures sera accessible via la plateforme Moodle du cours. Des lectures complémentaires ainsi que des films et podcasts se trouvent sur la plateforme Moodle.

Introduction

Séance 1. Mardi 8 septembre. Présentation

Séance 2. Vendredi 11 septembre. Introduction aux concepts sociologiques de l'étude de la démocratisation et de la démocratisation

Tilly, C. (2007). *Democracy*, Cambridge University Press, p. 1-79

Retour sociohistorique sur les théories du totalitarisme

Séance 3. Mardi 15 septembre. Le 20^{ème} siècle et l'émergence de la société *totale*

Traverso, Enzo. (2001). « Le totalitarisme. Jalons pour l'histoire d'un débat », in *Le totalitarisme. Le XXe siècle en débat*, Paris, Point, p. 9-91

Séance 4. Vendredi 18 septembre. Les premières théories du totalitarisme

Aron, Gramsci, Burnham, Neumann, Friedrich & Brzezinski, Cassirer, Talmon et Berlin dans Traverso, Enzo, (2001). *Le totalitarisme. Le XXe siècle en débat*, Paris, Point, p. 184-201; 275-277; 389-405; 472-481; 596-622.

Séance 5. Mardi 22 septembre. L'étude du totalitarisme chez Hannah Arendt

« Chapitre 2. Les Juifs, l'État-nation et la naissance de l'antisémitisme », *Les origines du totalitarisme. Sur l'antisémitisme*, Paris, Éditions du Seuil.

« Chapitre 1. Une société sans classes », *Les origines du totalitarisme. Le système totalitaire*, Paris, Éditions du Seuil.

« Chapitre 4. Idéologie et terreur. Un nouveau type de régime », *Les origines du totalitarisme. Le système totalitaire*, Paris, Éditions du Seuil.

Questions comparatives dans l'analyse des phénomènes totalitaires

Séance 6. Vendredi 25 septembre. Analyses comparées du nazisme et du stalinisme

Kershaw, I. et M. Lewin, (2003). « The Regimes and their Dictators: Perspectives of Comparison », in Kershaw, I. et M. Lewin (éds). *Stalinism and Nazism. Dictatorship in Comparison*, Cambridge University Press, 1-25.

Kershaw, I. "Working towards the Führer': Reflections on the Nature of the Hitler Dictatorship", Kershaw, I. et M. Lewin (éds). *Stalinism and Nazism. Dictatorship in Comparison*, Cambridge University Press, p. 88-106.

Lewin, M. "Stalin in the Mirror of the Other", in Kershaw, I. et M. Lewin (éds). *Stalinism and Nazism. Dictatorship in Comparison*, Cambridge University Press, p. 107-134.

Semaine 7. Mardi 29 septembre. Études contemporaines de la relation entre le colonialisme, le fascisme et le phénomène totalitaire en Allemagne

Conrad, S. (2014). Internal Colonialism in Germany. Culture Wars, Germanification of the Soil, and the Global Market Imaginary, in Naranch, B. et G. Eley (éds.) *German Colonialism in a Global Age*, Duke University Press, p. 246-264.

Steinmetz, G. (2007). « Chapitre 1. Introduction: Ethnography and the Colonial State », in *The Devil's Handwriting. Precoloniality and the German Colonial State in Qingdao, Samoa, and Southwest Africa*, Chicago University Press, p. 1-71

Séance 8. Vendredi 2 octobre. Études contemporaines de la relation entre le colonialisme, le fascisme et le phénomène totalitaire en Allemagne et en Italie

Kundrus, B. (2014). Colonialism, Imperialism, National Socialism. How Imperial was the Third Reich?, in Naranch, B. et G. Eley (éds.) *German Colonialism in a Global Age*, Duke University Press, p. 330-346.

Matard-Bonucci, M.A. (2008). D'une persécution à l'autre : racisme colonial et antisémitisme dans l'Italie fasciste, *Revue d'histoire moderne et européenne*, p. 116-137.

Matard-Bonucci, M.A. (2018). « Violence coloniale, violence de guerre, violence totalitaire dans l'Éthiopie fasciste », *Totalitarisme fasciste*, Paris, CNRS, p. 39-60.

III - Autoritarismes, fascismes et populismes

Séance 9. Mardi 6 octobre. Polarisations et autoritarismes : le cas États-Unis

Hetherington, M.J. et J.D. Weiler, (2009). Chapitres 1 à 3, *Authoritarianism and Polarization in American Politics*, Cambridge University Press, p. 1-62.

Séance 10. Vendredi 9 octobre. Les théories du fascisme

Griffin, R. (2010). "Consensus? Quel consensus? Perspectives pour une meilleure entente entre les perspectives francophones et anglophones du fascisme, *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, no 108, p. 53-69.

Roberts, D.D. (2018). Chapitres 1 et 2, *Fascists Interactions. Proposals for a New Approach of Fascism and its Era*, New York, Berghahn, p. 1-43.

Séance 11. Mardi 13 octobre. Fascisme et néofascisme en contexte italien

Prezioso, S. (2008). Antifascism and Anti-totalitarianism: The Italian Debate, *Journal of Contemporary History*, Vol 43(4), p. 555-572.

Dormagen, J.-Y. (2008). « Le Duce et l'État-major du fascisme. Contribution à la sociologie de la domination charismatique », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, p. 35-60.

Séance 12. Vendredi 16 octobre. Les théories sur le populisme avant 2016

Taguieff, P.A. (2007). « Types idéaux de populismes politiques et formes mixtes », *L'Illusion populiste. Essai sur les démagogies de l'âge démocratique*, Paris, Flammarion, p. 217-268.

Mudde, C. (2010) The Populist Radical Right: A Pathological Normalcy, *West European Politics*, 33:6, 1167-1186.

Séance 13. Mardi 20 octobre. Les théories sur le populisme depuis 2016

Mudde, C. et C. Kaltwasser, (2018). « Qu'est-ce que le populisme? », *Brève introduction au populisme*, Paris, Éditions de L'aube, p. 13-36.

Brubaker, R. 2020, "Populism and Nationalism", *Nations and Nationalism* 26 (1), 44–66.

Séance 14. Vendredi 23 octobre. Dédémocratisation et autoritarisme aujourd'hui

Levitzky, S. et D. Ziblatt, (2019). « Subvertir la démocratie », « Les garde-fous de la démocratie », *La mort des démocraties*, Paris, Calmann-Lévy. p. 99-168.

Séance 15. Mardi 27 octobre. Synthèse

MODE D'ÉVALUATION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

MODE D'ÉVALUATION

Lexique Wiki sur le champ sémantique associé au totalitarisme et au fascisme 20%

Sur le logiciel Moodle du cours, les étudiantes et étudiants auront à construire un dictionnaire Wiki du champ sémantique en lien avec le thème du totalitarisme et le fascisme.

Le champ sémantique comporte, par exemple, l'ensemble des définitions du totalitarisme et du fascisme proposées par les chercheurs dans le champ, mais également l'ensemble des thèmes, notions ou concepts qui sont proches de cette notion, qui en sont familiers, qui en constituent des synonymes ou qui ont un air de famille avec eux.

Le champ sémantique sera constitué d'abord avec les lectures du cours, ainsi qu'avec les lectures complémentaires pertinentes.

Travail de session (35%)

Le travail doit être en lien avec le cours et tenter de faire le lien entre différentes parties du cours. Il peut être théorique ou empirique.

Échéancier : Le travail de fin de session doit être remis sur Moodle.

Longueur : 5500-6000 mots bibliographie non incluse

Consignes

Le travail est plus qu'un résumé de plusieurs textes. C'est une réflexion originale, rigoureuse et succincte qui démontre la capacité d'intégrer un ensemble de textes dans une problématique personnelle.

- Identifier une problématique personnelle, claire et succincte qui tient compte de la longueur requise.
- Présenter la problématique au début du texte et indiquer rapidement les étapes et arguments à travers lesquels elle sera approfondie (un plan de l'argument).
- Développer la problématique en décomposant et présentant clairement vos arguments (développement).
- Démontrer une maîtrise manifeste des textes du cours en lien avec la problématique abordée (très important). L'ensemble du matériel sur Moodle en lien avec l'objet de recherche devra être priorisé pour la rédaction du travail final.
- Accorder une attention particulière à la définition des concepts.
- Présenter une conclusion qui effectue un retour sur la problématique de départ.
- Présenter une bibliographie.

Exposé oral (25%)

Durée : 15 minutes-20 minutes

L'exposé oral est davantage qu'un résumé des textes à lire. Les textes faisant l'objet des exposés oraux sont les textes obligatoires. Dans certains cas, un.e étudiant.e pourrait faire un exposé sur un texte complémentaire suite à l'approbation préalable avec le professeur. L'exposé doit prendre pour acquis que chacun et chacune a déjà lu les textes. Il doit cerner les enjeux théoriques; comparer la méthode, les concepts et la thèse de l'auteur avec les autres textes de la section; et proposer une critique sur le fond et non la forme du texte. L'exposé est un exercice qui se doit d'être succinct, synthétique et, dans la mesure du possible, accrocheur. L'évaluation tiendra compte des capacités analytiques et non pas rhétorique des étudiants-tes. Il est important de ne pas dépasser 20 minutes.

La participation (20%)

Une bonne participation implique davantage que la présence en classe. Un.e bon-ne participant-e intervient régulièrement dans la discussion; il ou elle favorise la participation des autres; et, il ou elle respecte l'esprit de la discussion (son fil conducteur).

Grille d'évaluation : Travail final (100 % reporté sur 40%)

	Excellent	Bien	Passable	Insatisfaisant
Introduction (/ 15 points)				
La problématique est présentée sous forme d'une idée directrice (ce que vous voulez démontrer). /10	10 Les règles de rédaction de l'introduction sont très bien respectées.	8 Les règles de rédaction de l'introduction sont respectées.	6 Le respect des règles de rédaction de l'introduction doit être amélioré.	0 Les règles de rédaction de l'introduction ne sont pas respectées.
Les étapes de l'argument sont clairement annoncées dans un plan. /5	5 Les étapes de l'argument sont clairement établies.	4 Les étapes de l'argument sont présentées.	3 Il faut clarifier les étapes de l'argument.	0 Les étapes de l'argument ne sont pas présentées.
Développement (/ 65 points)				
Le propos s'appuie sur des renseignements nombreux, précis et pertinents et une intégration soutenue des textes du cours liés à la problématique. /20	20 Le propos s'appuie sur des renseignements nombreux, précis et pertinents.	15 Le propos s'appuie sur des renseignements précis et pertinents.	10 Le propos devrait s'appuyer davantage sur des renseignements nombreux, précis et pertinents.	0 Le propos ne s'appuie pas sur des renseignements nombreux, précis et pertinents.
L'argumentation démontre une capacité d'analyse, de synthèse et d'intégration des connaissances conceptuelles et théoriques abordées dans le cours. /25	25 L'argumentation démontre une excellente capacité d'analyse, de synthèse et d'intégration des connaissances.	20 L'argumentation démontre une bonne capacité d'analyse, de synthèse et d'intégration des connaissances.	15 L'argumentation présente certaines lacunes au niveau de l'analyse, de la synthèse et de l'intégration des connaissances.	0 L'argumentation ne démontre pas une analyse, une synthèse et une intégration des connaissances adéquates.
Le développement est divisé en plusieurs parties qui s'enchaînent de façon pertinente et cohérente. /20	20 Excellente organisation du développement	15 Bonne organisation du développement	10 L'organisation du développement doit être améliorée.	0 L'organisation du développement présente plusieurs lacunes.
Conclusion (/ 15 points)				

<p>Une synthèse rappelle avec précision et pertinence les idées essentielles à retenir.</p> <p>/15</p>	<p>15 Excellente synthèse des idées</p>	<p>12 Bonne synthèse des idées</p>	<p>8 La synthèse des idées doit être améliorée</p>	<p>0 La synthèse des idées est absente</p>
<p>Respects des consignes et des normes de présentation (/5 points)</p>				
<p>Bibliographie et références</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le développement repose sur des sources académiques fiables et variées. • Les références sont nombreuses et appropriées. • La bibliographie et les références sont indiquées clairement. • Le nombre de mots est respecté 				
<p>Qualité du français (Pénalité 5%)</p>				
<p>Excellent (aucun point retranché) : La qualité du français est impeccable. Les phrases sont riches, complexes et variées. Le texte ne présente aucune faute d'accord. Tous les mots sont correctement orthographiés. La ponctuation est irréprochable.</p> <p>Bien (-0,1 à -0,9) : Le texte contient des fautes qui ne nuisent pas à la compréhension du texte. Les phrases sont généralement bien construites. Il y a quelques fautes d'accord, d'orthographe et de ponctuation.</p> <p>Incomplet (-1 à -1.9) : L'étudiant-e éprouve des difficultés de rédaction : les erreurs, nombreuses, nuisent à la lecture et à la compréhension du texte. Certaines phrases sont mal construites. Le texte présente des fautes d'accord. Il y a plusieurs fautes d'orthographe et erreurs de ponctuation.</p> <p>Insuffisant (-2 à -2,7) : La qualité du français est nettement insuffisante, ce qui a un impact majeur sur la lisibilité du travail. Plusieurs phrases sont asyntaxiques, quelques passages du texte sont incompréhensibles. Les accords ne sont généralement pas faits. Plusieurs mots sont mal orthographiés. Il y a peu ou pas de ponctuation.</p>				

DÉROULEMENT ET QUESTIONS FRÉQUENTES

Les fichiers PowerPoint seront accessibles sur la plateforme Moodle du cours.

À moins d'une entente préalable avec le professeur ou d'une raison médicale, il n'y aura pas de reprise pour les évaluations.

Assurez-vous de ne pas arriver en retard durant les exposés de vos collègues svp.

Le travail de session doit être remis sur le site Moodle du cours.

Une pénalité de 5% par jour sera appliquée pour les travaux en retard.

L'assistance au cours et la lecture des textes obligatoires est une condition de base pour la réussite de ce cours.

Les étudiants-es doivent consulter régulièrement leur courriel UQÀM (l'adresse normalisée nom.prénom@courrier.uqam.ca), ainsi que la plateforme Moodle du cours, car le professeur l'utilisera pour communiquer avec le groupe.

Les codes de connexion aux séminaires sur Zoom seront distribués sur la plateforme Moodle du cours.

COMMENT ÉVITER LE PLAGIAT

Plagier, c'est voler les mots, les idées ou les statistiques d'une personne en les faisant passer pour les vôtres. La traduction partielle ou totale des textes d'autrui constitue une forme de plagiat si la source n'est pas indiquée.

Évidemment, on ne peut pas toujours être original. Il est donc tout à fait normal de s'inspirer des écrits et des pensées des autres. Cependant, il faut le faire de façon acceptable afin de ne pas se rendre coupable de plagiat.

PRINCIPES ET RÈGLES :

- Tout emprunt cité textuellement doit être placé entre guillemets et accompagné d'une référence complète (nom de l'auteur, date, pages).*
- *Les textes consultés sur Internet font partie des sources qu'il faut citer.
- Il est inacceptable de paraphraser les mots d'un autre en les faisant passer pour les vôtres.
- Tout emprunt d'idées doit être accompagné d'une référence complète.

DEUX RÈGLES ÉLÉMENTAIRES :

1. Si vous utilisez les mots, les données, etc. de quelqu'un d'autre, mettez ce que vous citez entre guillemets et fournissez la référence complète.
2. Si vous empruntez les idées de quelqu'un d'autre, donnez la référence complète.

Toutes les étudiantes et tous les étudiants seront considéré-es comme étant au courant des règles concernant le plagiat.

Les travaux plagiés seront notés « E » (ÉCHEC)

PRÉCISIONS AU SUJET DE L'ENTENTE D'ÉVALUATION À L'UQAM

Une entente est signée par l'enseignant.e et les étudiant.e.s du cours dans les deux premières semaines du cours. Cette entente porte uniquement sur les aspects suivants :

1. le nombre et les échéances des évaluations;
2. la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale du cours

Pour tout renseignement supplémentaire, il est possible de consulter le document suivant:

- Pour les cycles supérieurs: Règlement 8 de l'UQAM, article 9.4
<https://instances.uqam.ca/reglements/>

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche;

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

www.integrite.uqam.ca